

DEPARTEMENT DU PUY-DE-DOME

COMMUNE d

REVISION des LISTES ELECTORALES

AVIS de DEPOT et d’AFFICHAGE

du TABLEAU des INSCRIPTIONS d’OFFICE des personnes atteignant l’âge de 18 ans entre le 23 avril et le 10 juin 2017

Le tableau des additions à la liste électorale auxquelles il a été procédé par la commission administrative, pour inscrire d’office en application de l’article L. 11-2, 2^e alinéa, les jeunes qui atteindront l’âge de 18 ans entre le 23 avril et le 10 juin 2017 à minuit, a été ce jour :

1°) déposé au secrétariat de la mairie où, du 6 au 16 avril 2017 inclus, tout électeur pourra en prendre connaissance et faire valoir ses réclamations pendant ce même délai, devant le tribunal d’instance.

2°) affiché sous forme d’une copie, aux lieux accoutumés.

A

, le 6 avril 2017

Cachet de la Mairie,

Le MAIRE,